

en fait la honte et le scandale. Le moyen leur avait si bien servi dans la question des écoles du Manitoba qu'ils ont cru qu'ils n'avaient plus à se gêner.

Ce n'en est pas moins une fausseté manifeste, un mensonge qui répond à la consigne de Voltaire, comme en peuvent témoigner tous ceux qui ont suivi la dernière campagne électorale dans notre province. Et l'honorable M. Chapais a pu, en toute vérité, s'écrier au début de son magistral discours au Conseil Législatif :

Je lisais, ces jours-ci, dans un discours publié par plusieurs journaux, les paroles suivantes : " C'est dans la pensée du législateur que prennent naissance la plupart des lois. Celle-ci en est une dont l'inspiration est venue du peuple qui, sans définir les réformes à opérer, comprenait que des réformes s'imposaient."

Ainsi donc, dans l'opinion de l'orateur dont je viens de citer les expressions, ce serait la grande voix populaire qui aurait dicté aux détenteurs actuels du pouvoir le bill qui nous occupe. Eh bien, j'oppose à cette affirmation une dénégation catégorique. Non, non, ce n'est pas le peuple de la province de Québec qui a réclamé cette loi ; ce n'est pas le peuple qui a sollicité plus de politique et moins de liberté dans l'éducation ; ce n'est pas le peuple qui a demandé plus de patronage ministériel et moins d'impartialité administrative ; ce n'est pas le peuple qui a désiré moins d'autorité pour les évêques et plus d'autocratie pour les politiciens ; ce n'est pas le peuple qui a voulu moins de garanties pour la famille et plus d'omnipotence pour l'Etat. J'ai été appelé à faire le tour de la province de Québec aux dernières élections. J'ai vu les couches populaires remuées jusque dans leurs profondeurs par l'agitation électorale. J'ai rencontré le premier ministre et ses collègues dans bien des assemblées politiques. Et jamais, et nulle part, il n'a été question d'une loi comme celle qui nous est soumise. Jamais et nulle part les électeurs ne nous ont crié : bouleversez notre système d'instruction publique ; jamais et nulle part nos adversaires n'ont dit : si nous triomphons, nous restreindrons les pouvoirs du Conseil de l'Instruction publique, et nous remplacerons le surintendant par un ministre. Jamais et nulle part tel langage n'a été tenu.

Ce n'est pas le peuple qui a réclamé cette législation. Le peuple n'a pas même été consulté là-dessus. Qui donc l'a réclamée ? Qui ? le même orateur va nous le dire :

Ce n'est donc pas des masses populaires qu'est parti ce mot d'ordre des pseudo-réformateurs. Ce cri, cette clameur sont partis d'autre part. Lorsque le gouvernement présente ce bill, il n'obéit pas à la voix du peuple, il obéit à la pression d'un élément perfide, grossi de quelques avengles qui croient avoir fait preuve de génie quand ils ont crié : " réforme ", et déclaré qu'ils sont les fils d'un siècle de lumière et que leurs contradicteurs sont des demeurants du moyen âge.